

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le 6 septembre 2017

BATHURST, N.-B. – La Commission de services régionaux Chaleur fait alliance avec la Commission de services régionaux Péninsule acadienne pour la construction d'un tronçon routier reliant la région de la Péninsule acadienne à la région Chaleur.

Les deux commissions de services régionaux ont respectivement voté à l'unanimité une résolution priorisant la construction d'un tronçon routier reliant la voie de contournement de Bertrand, à la région de Janeville.

Les deux commissions ont choisi d'unir leur force vis-à-vis ce dossier puisque les retombées d'un tel projet profiteraient mutuellement aux deux régions concernées. La Péninsule acadienne est la seule région au Nouveau-Brunswick où, pour les entreprises locales, la voie terrestre est la seule alternative pour expédier les marchandises, n'ayant pas accès à la voie ferroviaire, maritime ou aérienne. Ce nouveau corridor économique favoriserait le développement d'un réseau de transport efficace, contribuant ainsi à améliorer la compétitivité de nos industries sur le marché nord-américain en plus de soutenir les infrastructures de transport déjà existantes dans la région Chaleur.

Ce nouveau tronçon jouerait aussi un rôle clé en termes de développement socio-économique, en améliorant tout d'abord, l'accès aux services de soins de santé spécialisés fournis par l'Hôpital Régional Chaleur de Bathurst (particulièrement en condition hivernale) en plus de faciliter les déplacements des étudiants accédant aux nombreux programmes de formation offerts par les établissements postsecondaires respectifs.

Depuis plus d'un an, les deux commissions font des efforts considérables auprès du gouvernement provincial afin que le ministère des Transports et Infrastructure réalise, dès l'automne 2017, les analyses et études préliminaires nécessaires pour assurer un délai raisonnable pour la construction. Cette demande n'a toutefois pas été considérée, car la province a choisi de remettre l'exercice d'analyse des besoins au printemps 2018.

Il est à noter que les représentants élus des deux régions respectives sont les mieux placés pour identifier les besoins en matière d'infrastructure pour le développement économique et social de son territoire. Voilà pourquoi les représentants des deux commissions de services régionaux réitèrent leur demande auprès du ministère des Transports et Infrastructure afin qu'il procède avec les analyses et les études préliminaires dès cet automne.

- 30 -

Contact :

Commission de services régionaux Chaleur
Jocelyne Hachey
542-2696

Commission de services régionaux Péninsule
acadienne
Mélanie Thibodeau
727-7979